

SYNDICATS NATIONAUX de l'INSEE

CGT, CFDT, CGT-FO, SUD

Compte rendu de la réunion syndicats-enquêteurs / direction du 8 avril 2011

Étaient présents:

Des enquêteurs de Midi Pyrénées, Basse Normandie, Aquitaine, Paca, Rhône-Alpes, Nord Pas-de-Calais.

Pour les syndicats : CGT, CFDT, CGC. SUD et CGT-FO étaient excusés,

Pour la direction : la secrétaire générale, le chef CAEMC, le chef de l'UMS), le chef des prix et l'adjointe chef prix.

Nous demandons des explications concernant l'annonce de la mise en place du projet « données de caisse » par l'ouverture de postes dans la campagne des attachés. La direction prétend que la décision n'est pas encore prise!

Nous redisons notre complète opposition à ce projet.

La direction annonce que les enquêtrices et enquêteurs qui devaient venir à la réunion du 22 mars qui a été reportée trois jours avant sa tenue, seront indemnisés vu l'impossibilité pour eux de prendre des rendez-vous.

Prix – compensations pour la perte des relevés Hors saisons

La direction fait une présentation généraliste du problème. Manque à gagner total pour les enquêtrices : environ 40 000€. La perte individuelle irait de 240€/an à 880€/an.

La « sirementisation » serait la principale compensation proposée (à hauteur de 34 000€).

Nous disons notre désaccord avec une note ne comportant aucune mesure opérationnelle (nombre d'enquêtrices concernées, montants, possibilités ou impossibilités pour les compensations etc.), qui comporte beaucoup d'éléments approximatifs («il est vraisemblable que l'écart pourra être compensé par des enquêtes ménages »).

Nous demandons à ce que les enquêtrices aient rapidement un décompte individuel des pertes : il aurait dû être déjà donné car il donne des indications sur les nouvelles saisonnalités, et cela évite de faire du boulot pour rien. *Les informations individuelles seront envoyées rapidement.*

Nous signalons une DR où les sirementisations ont déjà été réalisées. *La direction infirme : selon elle, seule la DR Ile de France a une partie de ses PV sirementisés.*

Nous demandons à observer nationalement le retour des sites : *la direction répond OK, mais pas avant juin.*

Nous signalons que certaines enquêtrices ont déjà des pertes énormes chaque mois, de l'ordre de 100€ (ex du site Languedoc). Nous demandons une compensation immédiate pour ces enquêtrices, sans attendre des compensations en septembre! *La direction refuse de s'engager avant qu'un bilan soit fait.*

Nous argumentons sur le fait que ces bilans auraient dû être faits depuis l'annonce de décembre!!

Nous demandons enfin à ce que la direction s'engage sur la compensation nette individuelle des relevés perdus, au cas où les solutions de compensations de travail proposées ne pourraient être trouvées. *La direction s'engage sur ce point.*

Une discussion s'est engagée sur le bien fondé de la mesure de non suivi des produits HS.

La direction dit que c'est une mesure européenne obligatoire, qui n'a pas l'objectif d'améliorer l'IPC français mais de favoriser les comparaisons européennes, que l'Insee a essayé d'appliquer au mieux. Un bilan en sera fait avec corrections l'an prochain.

Nous intervenons pour déplorer le manque de participation des enquêtrices à ces travaux : impossible de relever correctement certains relevés (meuble de jardin, crème solaire...) avec les saisonnalités annoncées.

La direction s'engage à mettre en place des structures permettant de faire participer les enquêtrices aux travaux sur les remontées terrain, les améliorations à apporter etc.

Nous disons notre satisfaction à ce qui a été pendant plusieurs années une revendication complètement refusée. Nous rappelons qu'il faut également y faire participer tous les agents concourant à l'indice (agents des bureaux, sectoriels, informaticiens). Nous demandons donc à voir!

Changement des micros / projet Capi 3G

La direction annonce le lancement de ce projet, qui devrait aboutir au 2ème trimestre 2013. La possibilité d'avoir un seul micro pour prix et ménage est actuellement étudiée.

Des enquêteurs d'Ile de France et de Nord Pas de Calais participeront aux tests.

Nous demandons à être destinataires des éléments d'ergonomie étudiés par ce groupe.

Lors de la discussion autour de la viabilité de l'application prix sur un nouveau matériel, nous rappelons que nous souhaitons que l'abonnement France Télécom obligatoire soit remboursé comme un frais. La direction y répond encore par la négative.

Erfi 3 / portage salarial

Deux entreprises ont répondu à l'appel d'offre lancé par l'Ined.

Le tes Erfi 3 a été réalisé sur la Haute Normandie et Champagne Ardenne.

Nous rappelons les éléments auxquels nous avons porté attention : quid des cotisations chômage, de la prise en charge des accidents du travail, et des arrêts maladie (notamment la possibilité par l'Insee pour les enquêteurs n'atteignant pas le plancher d'avoir des indemnités directement de la part de l'Insee).

Un appel d'offre a été réalisé pour le test, un autre sera nécessaire pour l'enquête elle-même (!).

Selon la direction l'Ined a été coopératif pour assurer au réseau d'enquêteurs les garanties nécessaires.

Nous demandons à être destinataires du cahier des charges, et du bilan du test.

EEC / modules complémentaires

Nous avons demandé ce point pour avoir des perspectives sur les futurs modules, et pour signaler les difficultés de certains thèmes, comme la santé, qui n'ont rien à voir avec l'enquête emploi.

La direction rappelle que c'est l'Europe qui oblige ces modules ad hoc, ce qui a d'ailleurs finalement empêché l'Insee de continuer les anciens modules complémentaires pour ne pas surcharger l'enquête.

La direction s'alarme sur les premiers résultats : le pourcentage de personnes malades est bien moindre que sur HSI. Elle estime donc que c'est parce que la carte des maladies n'est pas lue entièrement par les enquêteurs.

Nous signalons les difficultés sur le tirage Kish, pour lequel il faut sortir de l'enquête, sur le fait que les enquêtés répondent par rapport à la thématique annoncée l'emploi : il n'est pas évident dans ces conditions de lire la carte en entier...

La question du proxy : lors des quelques rares travaux sur la rénovation de l'EEC auxquels les enquêteurs ont pu participer, il avait été suggéré l'abandon de la possibilité du proxy. A notre question, la direction répond que le proxy ne sera pas abandonné. Simplement, il sera demandé, dans la mesure du possible, de l'éviter.

Revendications mouvement enquêteurs

Lors de la réunion du 8 mars les revendications ont été données à la direction :

- Envoi de la lettre de relance dès la semaine de référence (EEC et LC)
- Redescente aux enquêteurs des informations sur les non-répondants EEC récupérées par les Dem
- Possibilité ponctuelle pour les enquêteurs de recourir aux recommandés pour des relances
- Paiement des bilans demandés depuis plusieurs années, et non rétribués
- Transparence effective des attributions de FA par les Dem : envoi par écrit des propositions d'éventuelles réaffectations de FA, des éventuelles embauches et les zones concernées, avant un dialogue rendu systématique.

Elle a répondu qu'elle souhaite réellement que le mouvement sur l'ENR s'arrête afin d'améliorer le taux de réussite. En conséquence elle propose sur ces cinq revendications :

- ✓ Une proposition de lettre avis en cas d'IAJ ou refus (identique pour Loyers et Charges, voir pièce jointe). Nous demandons la Marianne en couleur, et aussi sur l'extérieur de l'enveloppe. Nous demandons d'étudier une possible mutualisation pour intégrer le nom de l'enquêteur dans le corps de la lettre, comme cela se fait déjà dans plusieurs régions.
- ✓ Retour des informations des enquêtés sur les non-répondants : la direction répond qu'elle va lancer une consigne nationale.

- ✓ Sur les recommandés, le « protocole allégé » le permet déjà au cas par cas. Par ailleurs, la direction dit que les DR ayant fait des statistiques sur l'envoi des recommandés ne notent pas d'amélioration significative.
- ✓ il n'y a plus de bilans obligatoires (drôle de façon d'é luder le problème....)
- ✓ Sur la question des embauches, la direction répond que de manière générale l'échantillon a augmenté de 15% en 2010, et que nombre d'enquêteurs a baissé de 4%.
La direction propose la mise en place de réunions locales, avec délégué-e-s enquêteurs et OS (soit dans le cadre de réunions syndicats direction qui existent déjà, soit dans le cadre de nouvelles réunions).
Nous disons notre satisfaction de recevoir une position de principe positive, ce qui n'avait pas été le cas jusqu'ici, surtout pour les questions de transparence des embauches.

Néanmoins nous rappelons à la direction que c'est seulement l'effectivité de ces engagements, mesurée par les enquêteurs, qui déterminera si le mouvement est arrêté.

Share

Sur cette enquête réalisée auparavant par l'Insee dans 6 régions, une extension de l'échantillon à toute la France sera prise en charge par ISL (Laviaille).

Nous demandons ce qui va se passer pour la prise en charge des enquêtés qui déménageraient et qui, ayant été enquêtés par l'Insee, seraient enquêtés désormais par ISL. Les enquêtrices et enquêteurs ne veulent pas céder des données pour lesquelles ils se sont engagés auprès des enquêtés, à ne jamais les communiquer.

La direction répondra précisément sur ce sujet, qui risque d'ailleurs de se poser pour tous les enquêtés si comme prévu l'Insee ne réalise plus Share à l'avenir. La direction précise que l'Insee est le seul institut public de toute l'Europe, qui réalise cette enquête.

Nous demandons le budget de réalisation de l'ensemble de l'enquête (Insee, Laviaille...).

Tests physiques : la responsabilité de l'enquêteur est engagée par le texte qui dit que c'est à lui d'estimer si ces tests peuvent être dangereux pour l'enquêté. Nous demandons la suppression de cette phrase.

Nous demandons que seuls des embouts à usage unique soient utilisés pour le systemètre. La direction répond qu'elle va étudier ce point.

Par ailleurs, nous signalons un défaut de réattribution sur la longueur du questionnaire (questionnaire court finalement réalisé en questionnaire long au vu de la réponse aux questions, mais payé en....court !).

Points divers

Prix des carburants : nous redemandons un ajustement du remboursement des km au vu du prix de l'essence.

Avance des frais : nous redemandons une solution au problème de l'avance des frais qui est avec la PSOP une avance de deux mois. La direction prend note.

Accidents du travail : nous demandons la mise au point d'une note de procédure concernant : la déclaration des accidents du travail, les conséquences sur la prise en charge totale de l'employeur sur les soins, la proposition éventuelle d'aide juridique, le remplissage du cahier hygiène et sécurité...la direction répond OK

Ponts obligatoires : cette année les 15 juillet et 31 octobre seront des ponts obligatoires pour les agents de l'Insee. Nous demandons une note sur l'organisation et l'information autour du travail de collecte ménages et prix. La direction répond OK.

1% : nous demandons que l'Insee contacte la DGFIP afin que les différences entre le total déclaré par l'employeur et l'enquêteur, ne soit pas préjudiciable aux enquêteurs.

Nous demandons à être destinataires de la note Insee sur le cumul des emplois.

A Paris, le 12 avril 2011